

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Ordre du jour

RAPPORTEUR M. LE MAIRE

- 1 - Approbation des procès-verbaux des séances publiques des 21 mars 2026 et 30 mars 2026
- 2 - Décisions municipales - Information du Conseil
- 3 - Propositions par le Conseil Municipal des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
- 4 - Construction d'une salle polyvalente/de diffusion – Concours de maîtrise d'œuvre – Jury et prime
- 5 - Délégations et représentations du Conseil Municipal – Mise à jour

RAPPORTEUR Mme SALLET, Adjointe déléguée à l'Education

- 6 - Convention de partenariat pour des enfants en situation de préscolarisation établie entre la Direction des services départementaux de l'Education nationale, la Ville et les directions d'écoles et crèches concernées

RAPPORTEUR M. JESTIN, Adjoint délégué aux Finances, aux Propriétés communales

- 7 - Règlement budgétaire et financier
- 8 - Budget Primitif - Exercice 2026
- 9 - Application de la fongibilité des crédits - Exercice 2026
- 10 - Fixation des taux des taxes directes locales pour 2026
- 11 - Sollicitation d'une subvention auprès de Bordeaux Métropole pour le projet d'installation d'une voile d'ombrage dans la cour de l'école élémentaire Joliot-Curie
- 12 - Frais de déplacement, de restauration, d'hébergement et de représentation des élus – remboursement
- 13 - Déclassement du domaine public communal des parcelles AK 518 lots 3 à 10
- 14 - Cession du lot n° 8 de la parcelle cadastrée AK 518 située 109 rue Camille Pelletan à Talence
- 15 - Cession du lot n° 6 de la parcelle cadastrée AK 518 située 109 rue Camille Pelletan à Talence
- 16 - Cession du lot n° 4 de la parcelle cadastrée AK 518 située 109 rue Camille Pelletan à Talence
- 17 - Cession du lot n° 3 de la parcelle cadastrée AK 518 située 109 rue Camille Pelletan à Talence
- 18 - Cession du lot n° 7 de la parcelle cadastrée AK 518 située 109 rue Camille Pelletan à Talence
- 19 - Cession du lot n° 5 de la parcelle cadastrée AK 518 située 109 rue Camille Pelletan à Talence
- 20 - Cession du lot n° 9 de la parcelle cadastrée AK 518 située 109 rue Camille Pelletan à Talence
- 21 - Cession du lot n° 10 de la parcelle cadastrée AK 518 située 109 rue Camille Pelletan à Talence

RAPPORTEUR M. ERCHOUK, Adjoint délégué à l'Emploi et insertion

- 22 - Subvention de fonctionnement pour l'année 2026 à l'association CLAP Sud-Ouest pour la tenue à Talence d'une plate-forme d'évaluation et d'orientation linguistique

RAPPORTEUR M. FARGUES, Adjoint délégué aux Sports

- 23 - Convention de partenariat entre la ville de Talence et la radio ENJOY 33

RAPPORTEUR M. JOYON, Adjoint délégué au Conseil Municipal des enfants et des jeunes

24 - Subvention du Conseil Municipal des Enfants en faveur de l'Hôpital des Enfants

RAPPORTEUR Mme PEIRO, Conseillère municipale déléguée aux Œuvres et associations caritatives

25 - Passation d'une convention de partenariat entre la Mairie de Talence et l'association « Pour la vie »

RAPPORTEUR M. LAROSE, Conseiller municipal délégué à la Sécurité et tranquillité publique

26 - Passation d'une convention de partenariat entre la Mairie de Talence et la société Keolis Bordeaux Métropole

27 - Passation d'une convention de mise à disposition d'un service de télé-alerte entre la Mairie de Talence et Bordeaux Métropole

RAPPORTEUR M. HANOTIN, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme

28 - Création d'une commission municipale permanente chargée des questions d'urbanisme

RAPPORTEUR M. DE LA BIGNE, Conseiller municipal délégué aux Ressources humaines et relations avec les partenaires sociaux

29 - Création des postes au sein du service du Dôme

30 - Création des postes au sein du service de la Communication

31 - Création des postes au sein du service des Finances

32 - Création d'un poste de technicien bâtiment au sein de la Direction bâtiments communaux et transition énergétique

33 - Création d'un poste de chargé de suivi brigade ASVP au sein du service surveillance voie publique

34 - Nombre de représentants du personnel titulaires au sein du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de travail, maintien du paritarisme et des instances communes Ville-CCAS